

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2014

Présents: M.RENAULT Jean-Pierre, M.GRILLON Hubert, M.FLOUZAT Roland, Mme DUFOUR Marie-Claude, M.BOUHOUR Christian, Mme RAPEAU Lydie, M. GERMAIN Thierry, M. DENET Patrick, M. GENTY Philippe, M. CARON Tony, Mme LECORDIER Denise, Mme GUERY JALMAIN Nicole, M. BRENON Frédéric,

Absents: M. PINGON Laurens, Mme GONTIER Nadine

Secrétaire de séance: GRILLON

Début de séance: 17h30

Lecture du cahier de délibérations et signatures

1 Projet de fusion de 4 syndicats de gestion du Canal de Berry

Le conseil délibère à l'unanimité de la fusion de ces 4 syndicats. Le conseil désigne comme délégué titulaire dans ce nouveau syndicat M Jean Pierre RENAULT et comme suppléant M Hubert GRILLON

2 Transfert de compétences à la CDC Des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable au transfert de compétences suivantes à la CDC

SDE 18 (Aménagement de bornes électriques pour voiture)

Création de boucles à vélo

PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal)

3Vote des tarifs communaux

Le conseil municipal procède au vote des tarifs communaux pour l'année 2015.

Après avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité de voter une augmentation de 10 centimes d'euro par m³ d'eau et de 15 centimes d'euro par m³ d'assainissement. Cette augmentation est nécessaire pour l'équilibre de ces budgets.

Le conseil décide par 12 voix pour et une contre de créer une taxe de raccordement au réseau d'assainissement pour les nouvelles constructions d'un montant de 500euros.

Le conseil décide à l'unanimité d'appliquer une augmentation au tarif de la cantine scolaire qui passe de 3,20€ à 3,25€ (Coût réel par repas de 8,61€ avec les charges de personnel et de bâtiment). Tarif inchangé pour la garderie.

Le conseil décide de demander une participation financière à la scolarisation dans nos écoles pour les communes de résidence ne disposant pas de capacité d'accueil dès la prochaine rentrée scolaire.

Tarifs de location du CSC : Tarifs inchangés pour les habitants de Marseilles les Aubigny. Augmentation moyenne de 5% pour les extérieurs de la commune

Tarifs des services du port de Plaisance : Augmentation moyenne de 2% pour les services et de 10% pour les locations.

Tarifs des concessions funéraires : augmentation très légère

4 Convention relative aux poursuites à donner au nouveau receveur municipal

Le conseil vote à l'unanimité l'autorisation permanente et générale de poursuite au receveur principal.

Après en avoir délibéré, le conseil décide par 11 voix pour et 2 abstentions d'accorder pour fin 2014 une indemnité de confection des documents budgétaires et de concours pour assurer des prestations de conseil de 100% au nouveau receveur principal M Alain COLAS. Le taux pour 2015 sera défini lors du prochain conseil.

5 Avancement de grade de garde champêtre chef principal

Après en avoir délibéré le conseil décide par 4 voix pour, 3 voix contre et 6 abstentions de créer un poste de garde champêtre chef principal à la place du poste actuel de garde champêtre chef occupé pour 8,98/35 par l'agent concerné.

6 Subventions 2015 aux associations

Après présentation par Monsieur le Maire du tableau des subventions versées aux associations en 2014, le conseil municipal décide d'apporter son soutien aux associations en 2015 sur la base de différents critères (nombre d'adhérents, contribution des associations à l'animation de la commune, rythmes des activités...) Leurs montants seront fixés ultérieurement.

7 Virement de crédits pour remboursement de titres

Le conseil municipal décide d'un virement de crédit pour 570,96€ du compte 42776 au compte 40192

8 Nouveaux contrats

Le conseil municipal décide à l'unanimité de signer une convention pour la médecine du travail avec le CDG 18 pour un montant de 76€, et d'annuler la convention MSA.

Il décide également à l'unanimité de souscrire un contrat d'assurance pour les bâtiments communaux avec AXA pour un montant de 3365,72€ annuel et de résilier le contrat de Groupama

9 Informations diverses

Monsieur le maire informe de l'ouverture de la boulangerie pour fin janvier.

Des demandes de devis seront faites pour procéder à des travaux d'isolations et de plomberies au logement de l'école maternelle dans le but de le louer.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement et des modifications des travaux du canal.

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs documents doivent être élaborés dans les plus brefs délais. Pour la rédaction de ceux-ci plusieurs groupes de travail sont constitués

DICRIM : Nicole GUERY JALMAIN, Patrick DENET, Philippe GENTY

Document Unique : Tony CARON, Thierry GERMAIN

PAVE (Ad'AP): Roland FLOUZAT, Tony CARON, Hubert GRILLON

La commission communication se réunira le mardi 6 janvier 2015 à 17H.

Les vœux du maire à la population se tiendront au CSC le samedi 17 janvier 2015 à 16H.

Fin séance 21H20.

Le Maire,
Jean-Pierre RENAULT